

Plan d'études pour les

## **Branches propédeutiques**

et les

## **Branches complémentaires**

offertes par la Faculté des sciences et de médecine  
dans le cadre du Bachelor of Science  
ou d'autres formations universitaires  
dans lesquelles ces branches sont reconnues

### **Branches complémentaires en biochimie**

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 30.05.2022  
Version révisée du 17.04.2023

## 3.8 Biochimie

La biochimie offre la possibilité de choisir trois branches complémentaires différentes :

- Branche complémentaire Biochimie-30 BC-30 comprenant 30 ECTS
- Branche complémentaire Biochimie-60 BC-60 comprenant 60 ECTS
- Branche complémentaire Biochimie-60 pour étudiant·e·s en sciences biomédicales BC-60BMS comprenant 60 ECTS

Ces branches complémentaires de biochimie ne sont pas accessibles aux étudiant·e·s de BSc en Biochimie.

**Prérequis:** pour la branche complémentaire **BC-30**, 12 crédits ECTS d'un des programmes propédeutiques, soit de chimie, soit de biologie, est requis. La branche complémentaire **BC-60** est prévue pour des étudiant·e·s qui n'ont aucune de ces branches propédeutiques. Les unités d'enseignement qui doivent avoir été suivies préalablement pour bénéficier avec profit d'un cours donné sont énumérées sous 3.8.2.

**BC-60BMS** est prise par les étudiant·e·s en *BSc en sciences biomédicales* qui souhaitent, au terme de leur 2<sup>e</sup> année, un approfondissement en biochimie en vue d'un *MSc in Molecular Life and Health Sciences, Option Biochemistry and Cell Biology*.

**Liberté de choix dans BC-30 et BC-60.** Les unités d'enseignement indiquées dans la liste obligatoire ci-dessous ne doivent être suivies que dans la mesure où elles n'ont pas déjà été prises dans le cadre de la branche principale, car une unité d'enseignement ne peut pas être comptabilisée deux fois. Également les branches non-propédeutiques ne peuvent être suivies que si elles ne sont pas incluses dans la branche principale ou dans une autre branche secondaire. Parmi les unités d'enseignement à choix, l'étudiant·e peut sélectionner des unités de manière à ce que le nombre de points ECTS total exigé de la branche complémentaire choisie soit atteint.

### 3.8.1 Branches complémentaires

#### 3.8.1.1 Unités d'enseignement de la branche complémentaire Biochimie-30

[Version 2022, paquet de validation : PV-SBC.0000045]

**Prérequis:** cette variante s'adresse aux étudiant·e·s qui ont achevé au moins une branche propédeutique (soit en chimie soit en biologie).

Remarques:

- 1) Certaines unités d'enseignement requièrent d'avoir suivi certains cours au préalable ou du moins de les suivre en parallèle. Une liste des conditions se trouve au chapitre 3.8.2.
- 2) Les UE de la branche principale ne peuvent pas être prises dans la branche complémentaire.
- 3) Le nombre total de crédits ECTS pour cette branche complémentaire peut se situer entre 30 et 36 crédits. Une fois le nombre de 36 atteint, les éventuels crédits ECTS supplémentaires sont mis hors plan d'études et ne comptent pas dans la moyenne pondérée(Art.24, al.6).

#### Branches propédeutiques obligatoires (15-18 ECTS)

Code	Unités d'enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SCH.01014	Chimie générale (avec exercices)	SA	84	6
SBL.00001	Biologie générale I (cours) (A)	SA	46	5
SBL.00003	Biologie générale I (travaux pratiques) (A)	SA	12	1

<i>plus une des UE suivantes</i>				
SCH.01024	Chimie générale (travaux pratiques)	SP	84	3
SCH.01054	Chimie analytique (avec exercices)	SP	42	3
SCH.01067	Chimie des éléments (avec exercices)	SP	42	3
SCH.01072	Chimie organique de base	SP	42	3
				<b>15-18</b>

**Biochimie obligatoire**

Code	Unités d'enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SBC.00119	Fondements de biochimie	SP	52	6
SBC.00113	Compléments de biologie moléculaire	SP	28	3
SBC.00114	Biochimie générale	SA	32	3.5
				<b>12.5</b>

**À choix (jusqu'à 30 ECTS)**

Code	Unités d'enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SBC.00047	Biochimie pour débutants (travaux pratiques)	SP	60	3
SBC.00106	Biologie cellulaire	SP	39	4
SBC.00009	Méthodes de biochimie	SP	14	1.5
SBC.00125	Génétique de la levure, biologie cellulaire et moléculaire	SP	12	1.5
SBC.07003	Introduction à la bioinformatique et à la génomique	SA	56	4.5
	<i>ou</i> (cours avec exercices) <sup>#</sup>			
SBC.07005	Bioinformatique et génomique avancées <sup>#</sup>	SA	32	2.5
SME.05305	Immunologie I	SP	14	1.5
SME.06306	Immunologie II	SP	12	1.5
SBC.00115	Génétique moléculaire humaine	SP	13	1.5
SBC.00120	Stage de laboratoire en Biochimie I <sup>1</sup>	SA	120	5
	<i>ou</i>			
SBC.00121	Stage de laboratoire en Biochimie II <sup>1</sup>	SP	120	5
SCH.01024	Chimie générale (travaux pratiques)	SP	84	3
SCH.01054	Chimie analytique (avec exercices)	SP	42	3
SCH.01067	Chimie des éléments (avec exercices)	SP	42	3
SCH.01072	Chimie organique de base	SP	42	3
SCH.02212	Méthodes synthétiques (cours) (C) <sup>2</sup>	SA	42	3
SCH.02222	Méthodes synthétiques (exercices) (C) <sup>2</sup>	SA	14	2
SCH.00244	Analyse instrumentale (travaux pratiques)	SP	140	5
SCH.02252	Analyse instrumentale organique (avec exercices)	SP	56	5
SBL.00002	Biologie générale II (cours) (B)	SP	46	5
SBL.00004	Biologie générale II (travaux pratiques) (B)	SP	12	1
SBL.00014	Biologie moléculaire	SA	28	3
SBL.00019	Méthodes de biologie moléculaire	SA	28	3
SBL.00020	Neurobiologie	SA	28	2
SBL.00057	Biologie du développement	SP	16	1.5
SME.05103	Microbiologie générale et médicale	SA	24	3
SME.06104	Microbiologie clinique spécialisée <sup>3</sup>	SP	24	2.5
SME.06309	Microbiologie (travaux pratiques) <sup>3</sup>	SP	8	1

A-C les UE qui ont les mêmes lettres entre parenthèses doivent être prises ensemble.

# Prérequis SBC.07004 pour SBC.07005. SBC.07005 ne peut pas être pris avec SBC.07003

<sup>1</sup> Un seul stage (SBC.00120 ou SBC.00121) peut être choisi. SBC.00047 est prérequis.

<sup>2</sup> Prérequis SCH.01072

<sup>3</sup> Prérequis SME.05103 (doit être suivi en parallèle ou avoir été suivi)

**3.8.1.2 Unités d'enseignement de la branche complémentaire Biochimie-60**

[Version 2022, paquet de validation : PV-SBC.0000046]

**Prérequis:** Pour cette variante, aucune branche propédeutique n'est prérequisée.**Remarques:**

- 1) Certaines unités d'enseignement de biochimie requièrent d'avoir suivi certains cours au préalable. Une liste des conditions se trouve au chapitre 3.8.2.
- 2) Les UE de la branche principale ne peuvent pas être prises dans la branche complémentaire.
- 3) Le nombre total de crédits ECTS pour cette branche complémentaire peut se situer entre 60 et 72 crédits. Une fois le nombre de 72 atteint, les éventuels crédits ECTS supplémentaires sont mis hors plan d'études et ne comptent pas dans la moyenne pondérée(Art.24, al.6).

**Branche propédeutique obligatoire (12 ECTS)**

Code	Unités d'enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SCH.01014	Chimie générale (avec exercices)*	SA	84	6
SBL.00001	Biologie générale I (cours)* (A)	SA	46	5
SBL.00002	Biologie générale II (cours)* (B)	SP	46	5
SBL.00003	Biologie générale I (travaux pratiques)* (A)	SA	12	1
SBL.00004	Biologie générale II (travaux pratiques)* (B)	SP	12	1
				<b>18</b>

**Biochimie obligatoire (30.5 ECTS)**

Code	Unités d'enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SBC.00119	Fondements de biochimie*	SP	52	6
SBC.00113	Compléments de biologie moléculaire	SP	28	3
SBC.00114	Biochimie générale	SA	32	3.5
SBC.00106	Biologie cellulaire	SP	39	4
SBC.00125	Génétique de la levure, biologie cellulaire et moléculaire	SP	12	1.5
SBC.07003	Introduction à la bioinformatique et à la génomique	SA	56	4.5
	<i>ou</i> (cours avec exercices)#			
SBC.07005	Bioinformatique et génomique avancées#	SA	32	2.5
SBC.00047	Biochimie pour débutants (travaux pratiques)	SP	60	3
SBC.00120	Stage de laboratoire en Biochimie I <sup>1</sup>	SA	120	5
	<i>ou</i>			
SBC.00121	Stage de laboratoire en Biochimie II <sup>1</sup>	SP	120	5
				<b>30.5</b>

**Choix obligatoire de 6 ECTS de chimie parmi les Unités d'enseignement suivantes :**

Code	Unités d'enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SCH.01054	Chimie analytique	SP	42	3
SCH.01067	Chimie des éléments (avec exercices)*	SP	42	3
SCH.01072	Chimie organique de base*	SP	42	3
SCH.02212	Méthodes synthétiques (cours) (C) <sup>2</sup>	SA	42	3
SCH.02222	Méthodes synthétiques (exercices) (C) <sup>2</sup>	SA	14	2
SCH.02252	Analyse instrumentale organique (avec exercices)	SP	56	5
SCH.02312	Thermodynamique classique (avec exercices)	SA	28	3
SCH.03219	Caractéristiques photophysiques de la matière (cours avec exercices)	SP	28	3
				<b>6</b>

**À choix (jusqu'à 60 ECTS)**

Code	Unités d'enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SBC.00009	Méthodes de biochimie	SP	14	1.5
SBC.00115	Génétique moléculaire humaine	SP	13	1.5
SCH.00234	Chimie organique (travaux pratiques pour branche complémentaire)	SA	140	5
SCH.01054	Chimie analytique	SP	42	3
SCH.01067	Chimie des éléments (avec exercices)	SP	42	3
SCH.01072	Chimie organique de base	SP	42	3
SCH.01084	Chimie analytique (travaux pratiques)	SP	112	4
SCH.02120	Introduction à la chimie des complexes	SA	28	3
SCH.02212	Méthodes synthétiques (cours) (C) <sup>2</sup>	SA	42	3
SCH.02222	Méthodes synthétiques (exercices) (C) <sup>2</sup>	SA	14	2
SCH.02235	Synthèse organique (travaux pratiques pour chimistes)	SA	224	8
SCH.02252	Analyse instrumentale organique (avec exercices)	SP	56	5
SCH.02274	Analyse instrumentale (travaux pratiques)	SP	224	8
SCH.02312	Thermodynamique classique (avec exercices)	SA	28	3
SCH.03219	Caractéristiques photophysiques de la matière (cours avec exercices)	SP	28	3
SBL.00014	Biologie moléculaire	SA	28	3
SBL.00019	Méthodes de biologie moléculaire	SA	28	3
SBL.00020	Neurobiologie	SA	28	2
SBL.00057	Biologie du développement	SP	16	1.5
SME.05305	Immunologie I	SP	14	1.5
SME.06306	Immunologie II	SP	12	1.5
SME.05103	Microbiologie générale et médicale	SA	24	3
SME.06309	Microbiologie (travaux pratiques) <sup>3</sup>	SP	8	1
SPY.00110	Physiologie et physiopathologie des grandes régulations, partie I (D)	SA	28	3
SPY.00111	Physiologie et physiopathologie des grandes régulations, partie II (D)	SP	28	3

\* Les UE prises en branche propédeutique dans le cadre d'un programme principal sont remplacées par des UE à choix.

# Prérequis SBC.07004 pour SBC.07005. SBC.07005 ne peut pas être pris avec SBC.07003

A-D les UE qui ont les mêmes lettres entre parenthèses doivent être prises ensemble.

1 Un seul stage (SBC.00120 ou SBC.00121) peut être choisi. SBC.00047 est prérequis.

2 Prérequis SCH.01072

3 Prérequis SME.05103 (doit être suivi en parallèle ou avoir été suivi)

**3.8.1.3 Unités d'enseignement de la branche complémentaire Biochimie-60 pour étudiant.e-s en sciences biomédicales (BC-60BMS)**

[Version 2022, paquet de validation : PV-SBC.0000047]

**Prérequis:** cette variante s'adresse aux étudiant.e-s de la filière *BSc en sciences biomédicales*. Elle est indispensable pour les étudiant.e-s qui souhaitent ensuite entreprendre un *MSc in Molecular Life and Health Sciences, Option Biochemistry and Cell Biology*.

Le nombre total de crédits ECTS pour cette branche complémentaire peut se situer entre 60 et 72 crédits. Une fois le nombre de 72 atteint, les éventuels crédits ECTS supplémentaires sont mis hors plan d'études et ne comptent pas dans la moyenne pondérée (Art.24, al.6).

**Biochimie obligatoire**

Code	Unités d'enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SBC.07003	Introduction à la bioinformatique et à la génomique (cours avec exercices)	SA	56	4.5
SBC.00009	Méthodes de biochimie	SP	14	1.5
SBC.00125	Génétique de la levure, biologie cellulaire et moléculaire	SP	12	1.5
SBC.00120	Stage de laboratoire en Biochimie I <sup>1</sup>	SA	120	5
<i>ou</i>				
SBC.00121	Stage de laboratoire en Biochimie II <sup>1</sup>	SP	120	5
SBL.00057	Biologie du développement	SP	16	1.5
SCH.00244	Analyse instrumentale (travaux pratiques)	SP	140	5
SCH.02252	Analyse instrumentale organique (avec exercices)	SP	56	5
SCH.02312	Thermodynamique classique (avec exercices)	SA	28	3
SCH.02339	Cinétique (pour Biochimistes)	SP	28	3
SME.05103	Microbiologie générale et médicale	SA	24	3
				<b>33</b>

**À choix (jusqu'à 60 ECTS)**

Code	Unités d'enseignement	Semestre	h. tot.	ECTS
SCH.00246	Analyse instrumentale (complément de travaux pratiques pour branche complémentaire)	SP	84	3
SCH.01054	Chimie analytique	SP	42	3
SCH.01067	Chimie des éléments	SP	42	3
SCH.02120	Introduction à la chimie des complexes	SA	28	3
SCH.02212	Méthodes synthétiques (cours) (A) <sup>2</sup>	SA	42	3
SCH.02222	Méthodes synthétiques (exercices) (A) <sup>2</sup>	SA	14	2
SBC.00106	Biologie cellulaire	SP	39	4
SBL.00002	Biologie générale II (cours) (B)	SP	46	5
SBL.00004	Biologie générale II (travaux pratiques) (B)	SP	12	1
SBL.00015	Physiologie animale	SP	28	3
SBL.00019	Méthodes de biologie moléculaire	SA	28	3
SBL.00020	Neurobiologie	SA	28	2
SBL.00058	Mécanismes de régénération	SP	10	1
SME.06104	Microbiologie clinique spécialisée <sup>3</sup>	SP	24	2.5
SME.06306	Immunologie II <sup>4</sup>	SP	12	1.5
SME.06309	Microbiologie (travaux pratiques) <sup>3</sup>	SP	8	1

A-B les UE qui ont les mêmes lettres entre parenthèses doivent être prises ensemble.

1 Un seul stage (SBC.00120 ou SBC.00121) peut être choisi. SBC.00047 est prérequis.

2 Prérequis SCH.01072

3 Prérequis SME.05103 (doit être suivi en parallèle ou avoir été suivi)

4 Prérequis SME.04206

### 3.8.2 Liste des conditions pour la fréquentation des unités d'enseignement de biochimie

Les UEs suivantes requièrent d'avoir suivi SBL.00001 et SBL.00003, ainsi que les UEs figurant dans la table suivante.

UE	Prérequis
SBC.00009	SBC.00119, SBC.00113, SBC.00114
SBC.07003	SBC.00119, SBL.00014
SBC.07005	SBC.07004
SBC.00047	SBC.00119
SBC.00106	SBC.00119
SBC.00113	SBC.00119, SBL.00014
SBC.00114	SBC.00119
SBC.00115	SBC.00119, SBC.00113, SBC.00114, SBL.00014
SBC.00125	SBC.00119, SBC.00106
SBC.00120	SBC.00119, SBC.00047
SBC.00121	SBC.00119, SBC.00047
SME.06306	SME.05305 ou SME.04206

### 3.8.3 Contenu des unités d'enseignement des branches complémentaires

#### Cours

- Le cours *Méthodes de biochimie* (SBC.00009) présente des développements récents couvrant diverses technologies utilisées dans l'investigation des protéines et macromolécules et en biologie cellulaire.
- Le cours de *Biologie cellulaire* (SBC.00106) porte sur l'étude des mécanismes moléculaires utilisés pour maintenir la fonctionnalité et la structure de la cellule individuelle (trafic des protéines, autophagie, cytosquelette, hérédité mitochondriale), ainsi que de l'organisme en entier (cellules souches, apoptose, jonctions cellulaire, matrice extracellulaire).
- Le cours *Compléments de biologie moléculaire* (SBC.00113) approfondit les concepts de la biologie moléculaire et est focalisé sur les mécanismes de la synthèse et réparation de l'ADN, la synthèse des ribosomes, et la régulation de la traduction. De plus, le cours présente une introduction de l'utilisation d'un logiciel et de diverses bases de données permettant d'analyser et manipuler des séquences d'ADN par exemple en vue d'un clonage.
- Le cours *Fondements de biochimie* (SBC.00119) offre une introduction à la biochimie; il décrit la composition, la structure et le métabolisme des principaux composés de la cellule et des organismes (c'est-à-dire les acides aminés, les glucides et les lipides).
- Le cours de *Biochimie générale II* (SBC.00114) approfondit les concepts du cours SBC.00119 et décrit la structure et la fonction des composants de la cellule (acides aminés, protéines, sucres, et lipides) avec un accent sur les voies métaboliques correspondantes.
- Le cours *Génétique moléculaire humaine* (SBC.00115) fournit d'une part des connaissances de base en génétique humaine et d'autre part un aperçu des mécanismes moléculaires impliqués dans des pathologies relevant de la médecine. De plus, ce cours inclut des informations sur les méthodes de diagnostic et de thérapie de ces maladies.
- Le cours *Génétique de la levure, biologie cellulaire et moléculaire* (SBC.00125) donne une introduction sur un modèle unicellulaire pour les études de génétique et biologie moléculaire. La levure est couramment utilisée dans le développement de nouvelles méthodes de génomique basées sur le criblage à haut débit. Dans ce cours, nous discuterons des bases de la génétique de levure ainsi que de la recherche actuelle dans ce domaine. L'objectif de ce cours est de donner à l'étudiant une vision générale sur la façon dont la combinaison entre méthodes de génétique et de biologie moléculaire permet d'examiner et de subdiviser les complexes réactions cellulaires qui ont lieu dans la levure.

- Le cours *Introduction à la bioinformatique et à la génomique* (SBC.07003) présente les principes généraux de la bioinformatique leur application en génomique. Ce cours permet d'acquérir une connaissance de base des outils et des bases de données utilisés pour analyser et pour comparer des séquences de protéines ou d'acides nucléiques. Il présente les nouvelles technologies de séquençage à haut débit et leur utilisation dans l'étude du génome de différents organismes et dans la recherche biomédicale actuelle.
- Le cours *Bioinformatique et génomique avancées* (SBC.07005) est une suite directe du cours de base SBC.07004. Il approfondit les méthodes d'application du séquençage de nouvelle génération, comme l'assemblage et l'annotation *de novo* du génome et du transcriptome, le remappage et l'identification des variants, la transcriptomique, ChIPseq et les méthodes similaires, l'épigénomique, le microbiome et la métagénomique, la génomique des populations. Chaque semaine, un concept principal est détaillé, expliquant les algorithmes des méthodes les plus importantes avec un regard particulier sur leurs avantages et inconvénients. Des exercices pratiques hebdomadaires et directement liés aux cours théoriques sont utilisés pour renforcer l'apprentissage en s'appuyant sur des outils web simples lorsque cela est possible.
- Les cours *Biologie générale I* (SBL.00001) et *II* (SBL.00002) sont une introduction à la biologie (biologie cellulaire, génétique, écologie, biologie des plantes, biologie du développement) et décrivent les structures et fonctions biologiques des organismes ainsi que leur processus génétiques et moléculaires correspondants.
- Le cours *Biologie moléculaire* (SBL.00014) est une introduction aux mécanismes moléculaires liés aux acides nucléiques et à la régulation génique chez les eucaryotes et les procaryotes. Le cours *Physiologie animale* (SBL.00015) porte sur les bases de la physiologie animale et des thèmes choisis de la physiologie comparée des animaux.
- Le cours *Méthodes de biologie moléculaire* (SBL.00019) est une introduction aux méthodes de biologie moléculaire.
- Le cours *Neurobiologie* (SBL.00020) porte sur des chapitres choisis de neurobiologie avancée, avec des facettes allant des molécules aux cellules et aux fonctions neuronales y compris le comportement.
- Le cours *Biologie du développement* (SBL.00057) introduit les principaux phénomènes qui conduisent à la formation d'un organisme multicellulaire. Ce cours donne aussi un aperçu sur les stratégies et techniques utilisées dans ce domaine.
- Le cours *Mécanismes de régénération* (SBL.00058) décrit les bases de la régénération chez les Invertébrés, les Vertébrés et l'Homme.
- Les cours *Immunologie I* et *Immunologie II* (SME.05305 et SME.06306) sont une introduction puis un approfondissement des fondements de l'immunologie.
- Le cours de *Microbiologie générale et médicale* (SME.05103) traite des grands principes de la microbiologie (bactéries, virus, parasites) ; historique, classification, structure, facteurs de pathogénicité, génétique, interactions hôte-pathogène, antibiotiques et antiviraux ; résistances aux antibiotiques et aux antiviraux, microbiologie chez l'Homme et chez l'animal et microbiologie de l'environnement.
- Dans le cours de *Microbiologie clinique spécialisée* (SME.06104), les principaux pathogènes humains (bactéries, virus, parasites) sont exposés, les maladies qui leur sont associées, leur diagnostic et le principe de leur traitement. Il s'agit d'un cours de microbiologie clinique dont l'application directe est étroitement liée aux maladies infectieuses.
- Le cours *Anatomie humaine fonctionnelle* (SMO.00004) transmet des connaissances de base biomédicales dans le domaine de la morphologie de l'homme. Le but est de décrire l'organisation microscopique et macroscopique des systèmes d'organes humains et de poser les bases anatomiques nécessaires à la compréhension de leurs fonctions.
- Le cours *Physiologie et physiopathologie des grandes régulations, parties I et II* (SPY.00110, SPY.00111), donné sur deux semestres, traite des grands systèmes fonctionnels du corps humain (généralités, cardiovasculaire, rénal, respiratoire, digestif et endocrinien) sous l'angle



des mécanismes de régulation physiologique, avec une introduction à des situations physiopathologiques.

- Le cours *Chimie générale* (SCH.01014) établit les bases de la chimie et complète les connaissances acquises au gymnase pour les amener au niveau universitaire.
- Le cours *Chimie analytique* (SCH.01054) transmet les connaissances théoriques correspondant aux travaux pratiques du même nom.
- Le cours de *Chimie des éléments* (SCH.01067) présente une introduction sur la structure chimique des matériaux ainsi que leurs propriétés et réactivité.
- Le cours sur la *Chimie organique de base* (SCH.01072) donne une introduction aux réactions organiques et aux mécanismes réactionnels.
- Le cours *Introduction à la chimie des complexes* (SCH.02120) offre une formation approfondie en chimie inorganique.
- Les cours *Méthodes synthétiques* (cours, SCH.02212 et exercices, SCH.02222) fournissent les connaissances théoriques nécessaires pour les travaux pratiques correspondants.
- Le cours *Analyse instrumentale organique* (SCH.02252) est un approfondissement de la chimie organique destiné à comprendre les méthodes expérimentales de la chimie de synthèse, notamment les diverses méthodes spectroscopiques et l'interprétation d'un spectre NMR.
- Les cours *Thermodynamique classique* (SCH.02312) et *Cinétique* (SCH.02339) présentent les bases de chimie biophysique importantes pour comprendre les mécanismes réactionnels des transporteurs et des enzymes et les méthodes d'investigation les concernant.

#### Travaux pratiques

- Biochimie pour débutants (travaux pratiques) (2<sup>e</sup> année, SBC.00047) : ces travaux pratiques sont une brève introduction aux méthodes biochimiques simples utilisées au laboratoire de recherche et en chimie clinique.
- Le *Stage de laboratoire en Biochimie I ou II* (SBC.00120 ou SBC.00121) s'effectue au sein d'une équipe de recherche durant six semaines. Il consiste en un travail de recherche personnel dirigé par un chercheur ou une chercheuse expérimenté·e. L'étudiant·e choisit un groupe de recherche en contactant le chef de groupe. Il/elle a l'occasion d'apprendre et d'utiliser des techniques modernes de laboratoire. Quelques exemples parmi d'autres sont le clonage et des techniques générales de biologie moléculaire, la biochimie des protéines, la biochimie de lipides et sucres, la génétique moléculaire. L'étudiant·e écrit un rapport sur le travail effectué et présente ses résultats lors d'une réunion du groupe de recherche. SBC.00047 est un prérequis pour ces stages.
- Les *Travaux pratiques de biologie générale I* (SBL.00003) et *II* (SBL.00004) sont une illustration des connaissances de la biologie des cellules, des organismes et de l'évolution.
- Dans les travaux pratiques en *Microbiologie* (SME.06309), les techniques habituelles de l'identification, de la culture et de la sensibilité aux antibiotiques des bactéries sont exposées. L'étudiant·e participe également à des expériences de génétique et de biochimie bactériennes permettant de mettre en évidence des caractères de résistance aux antibiotiques émergents.
- Les travaux pratiques de *Chimie organique* (SCH.00234 et SCH.02235) s'adressent aux étudiant·e·s d'une branche complémentaire et présentent une version abrégée des travaux pratiques de synthèse organique. Les travaux pratiques donnent un aperçu de la synthèse organique.
- Les travaux pratiques de *Chimie générale* (SCH.01024) illustrent divers concepts du cours sur la base d'expériences concrètes et sont suivis par presque tous·tes les étudiant·e·s de ce cours.
- Les travaux pratiques de *Chimie analytique* (SCH.01084) présentent les principales techniques classiques d'analyse.
- Les travaux pratiques d'*Analyse instrumentale* (SCH.00244 et SCH.00246) présentent une introduction pratique aux principales méthodes spectroscopiques de la chimie.

### **3.8.4 Évaluation et validation des unités d'enseignement**

Selon l'article 25, al.1 du Règlement pour l'obtention des BSc et MSc, il n'est pas possible de transférer ou éliminer une UE, une fois qu'elle a été évaluée.

Les conditions d'évaluation des UE sont indiquées dans les annexes, par domaine. Prière de consulter les annexes de la biochimie, de la biologie, des sciences médicales, morphologie et physiologie et de la chimie.